

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 21

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP : concours de projet CI : concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
CFF, PTT et Ville de Lugano	Zone de la gare CFF, CI	Architectes inscrits à l'OTIA, établis dans le canton du Tessin au 1 ^{er} janvier 1986, arch. originaires du Tessin non inscrits à l'OTIA mais aux qualités professionnelles conformes + 13 bureaux invités	9 oct. 87 (30 avril 87)	10/87 B 69
Eternit SA, 8867 Niederurnen	«Une vie nouvelle dans une cité ancienne» - Renouvellement de la cité «Aarepark», Soleure, CI	Architectes établis en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein ainsi que les architectes suisses résidant à l'étranger	23 oct. 87 (dès le 4 juin)	12/87 B 86
Commune de Montreux	Gare de Montreux, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 30 juin 1986 et aux architectes vaudois établis hors du canton et répondant aux critères du Conseil d'Etat	26 oct. 87 (15 juin 87)	13/87 B 94
Comune di Vacallo TI	Strutture pubbliche, Vacallo, CP	Corse. Il concorso è aperto ai professionisti del ramo architettura domiciliato nei distretti di Mendrisio e di Lugano o con sede dell'ufficio nei distretti di Mendrisio e di Lugano almeno dal 1 ^o gennaio 1985. Tutti i concorrenti devono essere iscritti all'OTIA, ramo architettura	23 nov. 87 (24 agosto 87)	
Comune di Sonvico TI	Sistemazione zona Rodchen, CP	Aperto agli architetti, iscritti all'OTIA, al momento dell'apertura del concorso (7.8.1987) devono soddisfare inoltre uno dei seguenti requisiti: attinenti di Sonvico o domiciliato nel distretto di Lugano o con sede dell'ufficio nel distretto di Lugano almeno dal 1.1.1987	27 nov. 87 (28 agosto 87)	
Hôpital de zone de Montreux	Nouvel hôpital, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 30 juin 1986 et aux architectes vaudois établis hors du canton et répondant aux critères du Conseil d'Etat	30 nov. 87 (17 juillet 87)	
Fondation Claudi-Durussel-Eynard, Rolle	Centre de préformation, Rolle, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1987 dans les districts d'Aubonne, de Morges, de Nyon et de Rolle ainsi que six bureaux invités	15 janv. 1988 (dès le 24 août 1987)	
Fondation des Immeubles pour les Organisations internationales	Bâtiment administratif destiné au Haut Commissariat pour les Réfugiés, Genève	La participation au concours est limitée à 9 bureaux d'architectes. Ceux-ci seront choisis par les organisateurs sur la base d'une inscription publique préalable ouverte aux architectes établis depuis le 1 ^{er} janvier 1986 dans le canton de Genève, ainsi qu'aux architectes genevois, quel que soit leur domicile, propriétaires d'un bureau	Fin janv. 88 (31 août 87)	17/87 B 118

Nouveau dans cette liste

Municipalité de Montreux	Parc des Roses et ancien cimetière à Territet/Montreux, CP	Puissent y prendre part tous les architectes-paysagistes domiciliés en Suisse romande, inscrits au registre FSAP ou GPR, les étudiants paysagistes ETS de dernière année, les candidats à la maîtrise fédérale ainsi que toute personne au bénéfice d'un titre jugé équivalent et domiciliée en Suisse romande
-----------------------------	------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Expositions de concours

Architekturforum Zürich	Stadtentwicklung von Zürich am Beispiel des Industriequartiers, IW	Architekturforum Zürich, Neumarkt 15, bis 10. Oktober, Dienstag bis Freitag von 13 bis 18 Uhr, Samstag von 11 bis 16 Uhr
Stadtrat von Zürich	Überbauung Areal Anker-Gartenhof-, Zweierrstrasse in Zürich-Aussersihl, PW	Untergeschoss halle des Hallenbades Oerlikon, Eingang hintere Rampe am Kühriedweg; 5 bis 9. Okt., 14. bis 16. Okt. und 20./21. Okt. von 15 bis 20 Uhr

Carnet des concours

Ecole secondaire à Porrentruy

Résultats

Ce concours d'architecture a été ouvert au début de novembre 1986; à la date limite des inscriptions, 24 architectes répondant aux conditions fixées dans le règlement s'étaient inscrits. 16 projets furent remis dans les délais (deux tiers des inscrits), et tous furent admis par le jury, qui s'est réuni les 1^{er}, 2 et 4 juin 1987, dans la composition suivante: MM. B. Lüscher, architecte cantonal, président; F. Boschetti, architecte, Lausanne; D. Roy, architecte, Berne; P. de Meuron, architecte, Bâle; D. Nussbaumer, urbaniste cantonal; P. Boinay, président de la Commission d'école, Porrentruy; E. Cerf, député, Courgenay; M. Flückiger, Porrentruy; R. Salvadé, maire de Porrentruy. Suppléants: MM. Ch. Moritz, Saint-Ursanne; L. Theurillat, architecte. En outre, 6 experts furent consultés.

Au premier tour, 4 projets furent éliminés (25%).

Au deuxième tour, 4 projets furent à nouveau éliminés (25%).

Au troisième tour, 2 projets ne furent pas retenus (12,5%).

Le jury classa alors ainsi les 6 projets restants (37,5%):

1^{er} prix: Fr. 15 000.—: Alain-G. Tschumi, architecte FAS-SIA, La Neuveville. Collaborateurs: J. Müller et S. Rossel.

2^e prix: Fr. 11 000.—: Etienne Chavanne, architecte, Moutier. Collaborateur: D. Leuenberger.

3^e prix: Fr. 10 000.—: J.-Cl. Chevillat, architecte, Porrentruy. Collaborateurs: Ch. Chevillat et J.-M. Hewler.

4^e prix: Fr. 8 000.—: G. Gerster, architecte, Delémont. Collaborateurs: R. Blaser, J.-C. Ackermann et J. Theubet.

5^e prix: Fr. 6 000.—: R. Sironi, architecte, Porrentruy, et ses collaborateurs.

6^e prix: Fr. 5 000.—: M. Eschmann, architecte, Moutier. Collaborateur: Ph. Langer.

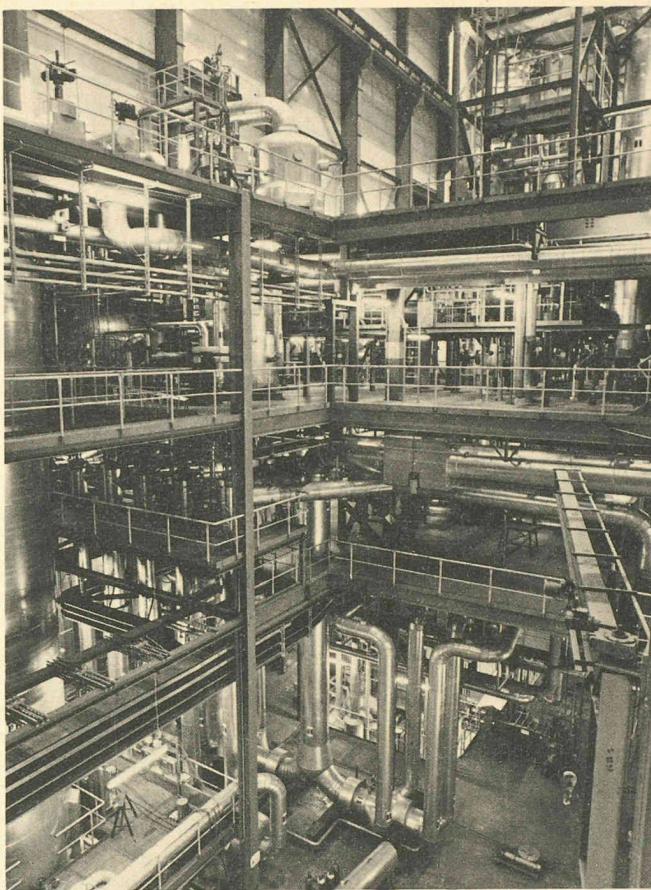
Le jury, à l'unanimité de ses membres présents, recommande au maître de l'ouvrage de mandater l'auteur du projet ayant reçu le 1^{er} prix en vue de l'exécution du projet.

Toutefois, il formule les remarques suivantes qui devraient être retenues lors du développement de ce projet:

- revoir la terminaison N-E du corps du bâtiment sur la rue Sous-Bellevue;
- réorganiser fonctionnellement et spatialement l'entrée sous le portique et reconstruire le traitement de l'abri à vélos;
- revoir la volumétrie de la salle polyvalente ainsi que l'éclairage zénithal;
- améliorer l'emplacement des vestiaires des classes et la dimension des couloirs;
- revoir la distribution intérieure de l'appartement du concierge.

Nous tenons à féliciter le professeur A.-G. Tschumi de ce succès, qui honore l'EPFL. Nous connaissons les qualités de pédagogie et d'enseignant de Tschumi; voilà pour lui une occasion impeccable de mettre en pratique tout ce qu'il inculque à ses étudiants; nous nous en réjouissons pour lui et pour eux.

F. N.



Une installation permettant d'étudier en vraie grandeur la sécurité des réacteurs nucléaires vient d'être mise en service près de Mannheim, après cinq ans de travaux de construction. Elle sert principalement à simuler des accidents dans le système de refroidissement des réacteurs à eau sous pression; il s'agit de la seule installation de ce genre au monde et elle s'inscrit dans le cadre d'un programme commun de recherche et d'essai auquel participent la RFA, le Japon et les Etats-Unis.

Industrie et technique

RFA: pas d'industrie compétitive sans l'énergie nucléaire

Une fois calmées les polémiques suscitées en Allemagne par l'accident de Tchernobyl et après un examen approfondi de la sécurité des centrales nucléaires dans ce pays, il n'est pas question qu'y soit abandonné le recours à cette source d'énergie. Un abandon non seulement affaiblirait l'économie allemande, mais toucherait directement les consommateurs. Selon un porte-parole de la Fédération patronale de l'industrie chimique, l'augmentation importante du prix de l'énergie électrique qui en résulterait comprometttrait la compétitivité internationale d'une industrie grosse consommatrice d'énergie pour la fabrication de ses produits. En outre, ce bouleversement du marché de l'énergie mettrait en danger quelque 150 000 emplois.

L'industrie chimique, de loin la plus grande consommatrice industrielle d'électricité de RFA, estime ses coûts supplémentaires

en cas d'abandon du nucléaire à environ 1 milliard de DM par an. Par ailleurs, et bien que l'apport du nucléaire ne constitue que 29% (1986) de la production d'électricité (contre 70% en France ou en Belgique et quelque 40% en Suisse), la défection de cette source remettait en cause tous les progrès enregistrés ces dernières années dans la protection de l'environnement. Pour suppléer à ce manque, il faudrait recourir dans une mesure à nouveau accrue aux combustibles fossiles, tels que le charbon ou le pétrole, pour la production d'électricité dans des centrales thermiques; l'émission des substances toxiques auxquelles on attribue un rôle essentiel dans le dépeuplement des forêts, soit les anhydrides sulfureux et les oxydes d'azote, augmenterait de nouveau.

Il est difficile d'estimer la part que pourront prendre à l'avenir les énergies éoliennes ou solaire dans l'approvisionnement énergétique de l'industrie, faute de prévisions fiables sur l'évolution de l'énergie de référence que constitue le pétrole. Par ailleurs,

contrairement aux sources traditionnelles, les techniques d'exploitation des énergies dites douces dépendent d'un grand nombre de facteurs naturels imprévisibles, tels que fréquence, direction et force des vents, intensité du rayonnement solaire, etc. Dans l'état actuel des connaissances, les prévisions varient de 2 à 10%, selon les sources, quant à la quote-part des énergies renouvelables dans la couverture des besoins en l'an 2000.

Les experts allemands en la matière pensent que l'ensemble des sources renouvelables (soleil, vent, hydraulique, chaleur propre de la Terre, biomasse) n'arriveront jamais à remplacer les réseaux traditionnels de fourniture d'énergie, mais seulement à les compléter¹. Cela n'empêche pas le Gouvernement de Bonn, soucieux d'une protection accrue de l'environnement, de consacrer en 1987 223 millions de DM, soit 19% de plus que l'an dernier, à la promotion des énergies renouvelables. Il n'est toutefois pas disposé à y consacrer des montants illimités sans résultats tangibles.

¹ Les sources classiques - fossiles ou atomiques - n'étant pas inépuisables, on sera immanquablement confronté à la nécessité d'une modification fondamentale de la consommation d'énergie de l'humanité (Réd.).

Saisie tridimensionnelle et reconnaissance de pièces en quelques fractions de seconde

Un nouveau capteur développé par Siemens saisit et reconnaît des pièces de tout genre. Les coordonnées x, y et z de la surface de la pièce, déterminées à l'aide d'un procédé de triangulation, sont mises sous une forme utilisable par la CAO. Les applications de ce capteur travaillant à très grande vitesse sont l'ajustage mécanique, la surveillance du montage ainsi que la mise en œuvre de manipulateurs et de robots guidés par des capteurs.

De nombreux domaines de la fabrication peuvent aujourd'hui être automatisés. Des problèmes techniques et économiques surgissent lorsque l'automatisation porte sur des tâches exigeant la capacité humaine de vision stéréoscopique, de reconnaissance d'objets et d'exécution de différents gestes.

Certes, on essaie d'imiter les processus humains de vision et de reconnaissance par enregistrement électronique d'une image optique grâce à une caméra de télévision et par traitement mathématique du contenu de l'image par exemple. Mais dans ce cas, on perd les informations sur la troisième dimension de la pièce examinée, indispensables dans de nombreuses applications techni-